

Vivre à SALLES

AUTOMNE 2021

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

P.13

DOSSIER

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES A RENDU SON RAPPORT



P.4 SALLES EN ACTION

Une heure, un endroit,
un contrôle...



P.10 GRAND ANGLE

La médiathèque
municipale



P.18 SALLES ET VOUS

Bera : nouvelle ville
jumelée avec Salles

Chères Salloises, Chers Sallois,



L'été a tiré sa révérence et nous gratifie d'une arrière-saison plutôt souriante.

Même s'il est un peu tôt pour crier victoire, la fin de la pandémie semble enfin se profiler à la vue des dernières données épidémiologiques enregistrées qui n'ont jamais été aussi encourageantes depuis très longtemps même si nous devons toujours rester prudents.

Personne ne pourra pour autant oublier les moments tragiques de ces deux dernières années. La Covid a meurtri nombre de familles et changé la face du monde.

Toutes les conséquences de cette pandémie ne sont toutefois pas négatives. Le développement du télétravail, les différentes opérations de solidarité ou bien encore le renforcement de la prise de conscience de l'urgence environnementale et de ré-industrialisation de notre pays, sont des enseignements pour l'avenir.

Comme elle l'a fait à plusieurs reprises, l'équipe municipale va s'engager prochainement, avec l'appui du conseil départemental, des médecins et infirmiers, afin de proposer des séances de vaccination pour la 3ème dose.

Ne gâchons toutefois pas notre plaisir devant cette amélioration de la situation qui permet à la vie de reprendre progressivement un cours plus normal.

Les événements festifs et culturels de l'été ont rencontré un vif succès, les terrasses de cafés et les restaurants ont retrouvé leur animation et enfin la rentrée scolaire s'est effectuée de façon très satisfaisante.

La participation importante constatée lors du forum des associations qui s'est tenu en septembre démontre que les activités associatives, sportives et culturelles connaissent également un réel regain d'intérêt.

Le dossier principal de ce magazine revient sur la publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la période 2012 à 2019. Source d'âpres débats lors des élections municipales, on découvre aujourd'hui le vrai bilan de l'équipe municipale majoritaire précédente dont quelques membres sont encore élus aujourd'hui.

Ce que nous annonçons est désormais une réalité confirmée par les magistrats. La mandature de l'équipe de M. DERVILLE est résumée par un climat social dégradé, des choix d'encadrement peu orthodoxes, des conflits d'intérêts avérés auxquels s'ajoute un équilibre financier précaire en fin de période.

En tenant compte des recommandations qui ont été faites par la Chambre Régionale des Comptes, nous continuerons à mettre en œuvre le programme sur lequel vous nous avez élus et qui permettra de rendre notre village et ses quartiers plus agréables à vivre au quotidien, plus solidaires, plus durables et plus participatifs.

En attendant retrouvons-nous nombreux pour le marché de Noël et plus globalement au cours de toutes les manifestations culturelles et sportives de cette fin d'année.

Bruno Bureau.
Maire de Salles

03 EN IMAGES

04 SALLES EN ACTION

10 GRAND ANGLE La médiathèque municipale

12 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

13 DOSSIER La Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport

17 SALLES ET VOUS

22 ÉTAT CIVIL

23 TRIBUNES LIBRES

24 AGENDA

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :
4 place de la Mairie, 33770 Salles
05 57 71 98 60
contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :
Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,
Page Publique

Réalisation : Page Publique

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles,
Adobe Stock, Tonio

Dépôt légal : novembre 2021

Tirage à 3 700 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868



LES ESTIVALES GOURMANDES

Clap de fin sur cette 1^{ère} édition des Estivales Gourmandes. Merci aux 28 producteurs, restaurateurs, commerçants et foodtrucks qui se sont mobilisés avec brio sur ces trois soirées pour accueillir nos gourmands Sallois.



EN HOMMAGE À JEAN FERRAT

La voix du chanteur Paul Meslet, accompagnée par les 40 musiciens de l'orchestre symphonique d'Angers ScèneFonia a résonné dans les tribunes du stade de rugby Raymond Brun, le temps d'une soirée, le samedi 28 août dernier. Un magnifique concert qui nous a permis de découvrir ou redécouvrir la chanson française à texte, inscrite dans notre patrimoine culturel.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR L'ALSH

Les petits Sallois du centre de loisirs maternelle ont pris plaisir à monter sur scène pour présenter les danses et chants appris tout au long du mois d'août avec l'équipe d'animation. Nul doute que cette première expérience de la scène ne restera pas vaine, des petits talents ayant déjà émergé lors de cette belle initiative.



CAMPAGNES DE VACCINATION

Ce sont plus de 3150 doses de vaccin Pfizer BioNTech qui ont été injectées tout au long des cinq sessions organisées par la commune de Salles, sous l'initiative du Conseil Départemental de la Gironde. Un grand merci aux médecins, infirmières et personnels administratifs pour leur travail et mobilisation, qui a permis de vacciner plus de 1575 personnes.



UN ÉTÉ DE DÉCOUVERTES POUR LES JEUNES SALLOIS

Les enfants des Accueil de Loisirs Sans Hébergement et les jeunes du Labo ont pu pleinement profiter des activités et séjours proposés tout au long de la période estivale par les équipes d'animation de la commune. Avec au programme de cet été : de la découverte, des échanges, de l'émerveillement et du partage.

UNE HEURE, UN ENDROIT, UN CONTRÔLE...



Patrick Antigny

adjoint au maire délégué à l'urbanisme,
à la sécurité, au patrimoine
et aux quartiers

Entre le 1^{er} mars et le 15 octobre 2021, 234 infractions routières à la vitesse ont été relevées sur différents points de contrôle de la commune de Salles par les agents de la Police Municipale :

- ➊ 34 infractions pour une vitesse comprise entre 20 et 30 km/h au-dessus de la limite ;
- ➋ 159 infractions entre 30 et 40 km/h au-dessus de la limite ;
- ➌ 37 infractions entre 40 et 50 km/h au-dessus de la limite ;
- ➍ 4 infractions pour une vitesse supérieure à 50 km/h au-dessus de la limite.

« Comme vous l'avez découvert dans le dernier magazine, nous avons fait l'acquisition pour notre police municipale de jumelles de contrôle de vitesse début mars et la saison des contrôles a donc commencé après une période de formation et d'adaptation à l'outil. Ce nouveau dispositif, capable de saisir une infraction à 600 mètres a bien évidemment été envisagé comme une mesure de prévention qui permet de sensibiliser les automobilistes de la commune au respect des limitations de vitesse sur certains axes où de nombreux excès nous ont été remontés ou ont été constatés. Combinées au dispositif de Procès Verbaux Électroniques (PVE), ces jumelles ont sanctionné depuis six mois les comportements hautement à risques uniquement en zone urbaine. Afin d'assurer la sécurité de tous, la consigne a été donnée d'opter pour une tolérance face aux petits excès de vitesse mais d'être implacable avec les quelques automobilistes qui, sur certaines zones de vie communale (50km/h), peuvent mettre en péril la vie des piétons, cyclistes ou d'autres conducteurs. Certains contrôles ont été menés en partenariat avec la Brigade Territoriale de Belin-Beliet conformément à la convention tripartite d'objectifs signée au mois de mai et qui nous lie avec les forces de sécurité et le Procureur de la République. Après 8 mois d'utilisation, les contrôles se sont concentrés sur les routes de Lavignolle, Badet, Perrin, sans oublier Taudignon, Minoy, Arnautille et la D108 entre le collège et le carrefour du Gemmeur. D'autres opérations ponctuelles ont eu lieu également au cœur des quartiers (Le Lanot, Peybideau, Argilas, Calvin, Bilos, etc.) et dans le centre-ville (rues de

Service Public 113 TRANSPORTS			
EXCÈS DE VITESSE			
Quelles sanctions risquez-vous ?			
Moins de 20 km/h			
En agglomération	135€ AMENDE	-1 POINTS	Hors agglomération
			68€ AMENDE
			-1 POINTS
Entre 20 et 29 km/h			
	135€ AMENDE	-2 POINTS	
Entre 30 et 39 km/h			
	135€ AMENDE	-3 POINTS	
Entre 40 et 49 km/h			
	135€ AMENDE	-4 POINTS	
Egal ou supérieur à 50 km/h			
	1500€ AMENDE	-6 POINTS	

⚠ Pour un excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h, vous risquez d'autres sanctions : stage de sensibilisation obligatoire, suspension de 3 ans du permis de conduire, confiscation du véhicule...

la Haute Lande et de la Croix Blanche). 234 usagers ont été contrôlés à des vitesses dépassant les 75 km/h. Un procès-verbal a donc été dressé avec perte de points et amendes pour ces derniers. Quatre infractions sont à plus de 50 km/h au-dessus de la limite dont trois contrevenants ont fait l'objet d'un retrait de permis par l'officier du ministère public. Ce bilan donne 717 points de permis envolés et un peu plus de 31 000€ dans les caisses de l'État.

Ce semestre a donc permis d'atteindre un premier objectif fixé. Une seconde phase va permettre de rabaisser la marge pédagogique et de rechercher d'autres lieux pour procéder à des actions de prévention du risque accidentogène notamment dans les quartiers. ▮

Voirie : CAMPAGNE DE RÉPARATION DES CHAUSSÉES

En matière de voirie, plus le temps passe entre deux entretiens, plus l'effort financier doit être important pour ramener l'état de service d'une chaussée à son état initial. C'est pourquoi, en complément des travaux réalisés en régie par les services techniques, une campagne de réparation de chaussées par enrobé projeté a débuté en septembre pour une durée de 15 jours environ et un montant de 28 272 €. L'objectif est de traiter les dégradations superficielles des chaussées et de limiter leur altération. Les voies communales concernées par cette campagne : Route du Val de l'Eyre, Chemin de Fachat, Résidence Grand Chemin, Rue Jean Despujols, Chemin du Halop, Chemin de Phalip, Chemin du Basquin, Route de Peybideau, Résidence du Val de l'Eyre. ▮



DES PISTES CYCLABLES À L'ÉTUDE



Suite à l'élaboration du schéma directeur des pistes cyclables (projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO), deux études ont été confiées au cabinet PARALLELE 45 pour la création de voies vertes et de pistes cyclables sur la commune de Salles. Une première pour la création d'une voie verte reliant le collège de Salles au quartier du Caplaine et une deuxième pour la création de liaisons douces issues du schéma directeur. Ces études, dont les résultats seront connus d'ici la fin de l'année, permettront d'éclairer les élus sur la faisabilité foncière, technique et financière de ces projets.

LE FAUCHAGE SUR SALLES

Les services techniques municipaux suivent un programme annuel de fauchage sur les espaces publics appartenant à la commune. Ce programme, qui s'étend de mai à octobre et se renouvelle de façon régulière tous les mois et demi environ, permet d'entretenir chaque secteur de la commune en moyenne 3 à 4 fois par an.

Afin de préserver la biodiversité peuplant les bords de route, une politique d'entretien raisonnée des espaces a été adoptée depuis cette année. Son principe, généralisé à l'ensemble des routes, consiste à retarder le fauchage sur les accotements jusqu'à la maturité d'une grande partie des graminées et de fleurs et à effectuer en période estivale des passes dites « de sécurité » (passage sur l'accotement de la largeur du panier de l'épareuse) et à ne procéder à un nettoyage complet des bords de route (accotement et pentes de talus des fossés) qu'avant la période hivernale.

À savoir : l'arrêté préfectoral du 23/12/1983 portant règlement sanitaire départemental, stipule que les propriétaires et occupants d'immeubles bâtis ou non-bâtis, sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments, de leurs abords et des clôtures. ▀



LES TRAVAUX EN COURS

➤ COMPLEXE SPORTIF DE RUGBY RAYMOND BRUN

**Coût total des travaux :
413 402,76€ TTC**

Afin de mettre en conformité les installations sportives (règlement FFR catégorie C), des travaux ont été engagés pour le remplacement de l'éclairage des terrains d'honneur et d'entraînement (par la société EIFFAGE ENERGIE) ainsi que pour le remplacement de la main-courante du terrain d'honneur et de la clôture du complexe (par la société ID VERDE).



Point de situation :

Après la dépose des anciens mâts d'éclairage et la démolition de leurs massifs de fondation, l'entreprise a procédé à la réalisation des massifs bétons

qui ont accueillis les nouveaux mâts du terrain d'honneur. La finalisation des installations électriques aura lieu courant novembre.

➤ TERRAIN DE FOOTBALL JEAN-PIERRE RODRIGUEZ

**Coût total des travaux :
151 006,24 € TTC**

Des travaux de rénovation du terrain d'honneur en gazon naturel ont débuté au mois de juillet (par la société LAFFITE PAYSAGE).



Point de situation :

Après avoir scalpé l'intégralité de la surface végétale, procédé à la réalisation d'un dispositif de drainage renforcé, posé un nouveau réseau d'arrosage automatique, réglé et nivelé le terrain, l'entreprise a

réalisé le semis mi-septembre. Date de fin de travaux prévue fin décembre.

Pendant toute la durée des travaux, la commune landaise de Sagnacq-et-Muret met à disposition du CA Sallois son stade de foot pour les entraînements et matchs des seniors.



➤ L'ANCIEN GYMNASE

**Coût total des travaux :
79 603,39 € TTC**

Une première partie des travaux de réparation et remplacement de la toiture du gymnase ainsi que des locaux techniques annexes ont été entrepris en août (par la société ATTILA ARCAÇON). Suite à des difficultés d'approvisionnement en matériaux liées au contexte sanitaire, les travaux n'ont pas pu être finalisés pour la rentrée de septembre. Afin de ne pas pénaliser les associations utilisatrices après deux saisons complexes, la fin des travaux a été reprogrammée, leur permettant ainsi de pouvoir profiter pleinement du lieu dès la rentrée de septembre.



Du changement à la MAISON AQUILINO

La Maison Aquilino située 20 rue Va au Champ (en face du Relais Petite Enfance) accueille depuis 2013 l'Épicerie Sociale ainsi qu'un espace polyvalent permettant au CCAS de proposer des animations et d'organiser la distribution de colis alimentaires gratuits.

L'Épicerie, « le panier de l'Eyre », propose des produits de première nécessité, alimentaires et non-alimentaires. Elle se présente comme un commerce classique réservé aux personnes en difficultés financières, leur permettant de choisir les articles qu'ils souhaitent consommer à moindre coût. Si vous rencontrez des difficultés financières adressez-vous au CCAS au 05 56 88 30 10 pour connaître les modalités d'accès.

Depuis 2020, l'Épicerie se modernise notamment grâce à de nouveaux équipements (réfrigérateur, congélateur, nouvelles gondoles, paniers de courses, terminal de paiement...), permettant de proposer un plus large choix de produits améliorant la qualité alimentaire.

Tous ces changements font du « panier de l'Eyre » un véritable commerce de proximité favorisant les rencontres et les échanges.

Depuis septembre, l'Épicerie ouvre ses portes les mardis après-midi de 14h à 16h30. La distribution des colis gratuits s'effectue désormais les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30.

Si vous aussi, vous souhaitez donner de votre temps en participant aux différentes actions (approvisionnement, mise en rayon, distribution, animations...) adressez-vous au CCAS pour rejoindre nos bénévoles.

Ces moments d'ouverture permettent également aux bénéficiaires de trouver une écoute attentive et de recevoir des conseils adaptés.

La Maison Aquilino, c'est aussi un espace polyvalent dédié aux animations. Depuis la rentrée, l'arrivée d'une volontaire en Service Civique est venue renforcer le travail de l'équipe en place, permettant ainsi de vous proposer un nouveau programme d'activités plus variées : des ateliers cuisine, des animations parents-enfants, des jeux de société, des activités « DIY »*, des animations « bien-être » et des ateliers sur l'environnement. Ces animations gratuites sont ouvertes à tous, que vous soyez bénéficiaire ou non de l'aide alimentaire.

Retrouvez dès à présent les dates dans l'agenda présent à la fin du magazine.

Inscription obligatoire aux activités auprès du CCAS – 11, allée du Champ de foire / 05 56 88 30 10.

Le CCAS et le Conseil Municipal remercient chaleureusement le réseau de bénévoles mobilisés tout au long de l'année et les nombreux partenaires de ces actions (Conseil Départemental, la Banque Alimentaire, ANDES, Nature et Jardin, Carrefour Market, les jardins de Sillac, Dons solidaires, CITEO,...). ▀

*Do it Yourself en Français dans le texte





DU NOUVEAU DANS L'ASSIETTE DE NOS TOUT-PETITS

Depuis la rentrée 2021, les petits sallois du multi-accueil peuvent dévorer des repas concoctés par un nouveau prestataire, API Restauration, qui propose des repas équilibrés, composés de produits adaptés à tous les âges (bio, circuits courts, agriculture raisonnée,...).



LE LAEP RESTE OUVERT

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace dédié aux familles (parents, futurs parents, grands-parents...) pour un temps de partage, de plaisir et de jeux avec leurs enfants. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, est un espace de jeu libre mais aussi un lieu de parole pour les parents. Il est ouvert tous les mardis matin de 9h00 à 12h00. Deux professionnels de la petite enfance vous accueillent dans les locaux du service Petite Enfance, au **35 rue Va au Champ**. ►



UN OUTIL DE COMMUNICATION pour les familles

Le service Petite Enfance et Enfance vous propose de découvrir son "padlet". Il s'agit d'un mur virtuel sur lequel vous trouverez des informations et liens utiles sur différentes thématiques : la parentalité, des idées d'activités à partager avec vos enfants, des livres et animations musicales, toute une sélection de ressources pour passer des moments en famille mais aussi pour accompagner les parents dans leur questionnement. Gardons le lien malgré cette période particulière. Lien du padlet à retrouver sur le site de la commune www.ville-de-salles.com, page "Multi-accueil".

Le passeport du civisme S'INVITE DANS LES CARTABLES

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, le "passeport du civisme" propose aux élèves de CM1 et CM2 de réaliser un parcours civique ponctué par des actions individuelles et collectives.

Tout au long de leur parcours (2 ans), les jeunes seront accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locale, qui valideront ainsi chaque action. Un diplôme viendra récompenser la réalisation de leur parcours. Cet outil sera distribué prochainement dans l'ensemble des classes de CM1 de la commune.

L'objectif du "passeport" ?

Forger la citoyenneté à travers l'implication dans la vie locale et favoriser l'engagement individuel. Les thèmes abordés sont divers : le devoir de mémoire, la préservation de l'environnement, la solidarité, le patrimoine, les institutions de la République, se protéger et porter secours, surfer sur internet en sécurité, prendre soin de nos aînés... ►



Je considère la citoyenneté comme un pilier du vivre ensemble où droits et devoirs doivent cohabiter. Ce passeport que nos jeunes vont réaliser est un trait d'union entre implication locale et un réel besoin d'engagement.

Morgan Boutet

Adjoint au maire délégué à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse et à la scolarité



PROJET *Lire et faire lire*

Lire et faire lire est un programme national périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Il sera ainsi mis en place pour les trois écoles maternelles de la commune.

À la demande des directeurs des structures éducatives et conjointement avec le projet éducatif de territoire

(PEDT) et les pratiques pédagogiques des structures, des bénévoles de plus de 50 ans offriront une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture à haute voix seront ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine,

durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Vous avez plus de 50 ans et vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de la commune ?

Contactez la médiathèque au 05 56 88 72 35 ou par mail mediatheque@ville-de-salles.com ►



DE NOUVEAUX AGENTS À LA MAIRIE DE SALLES

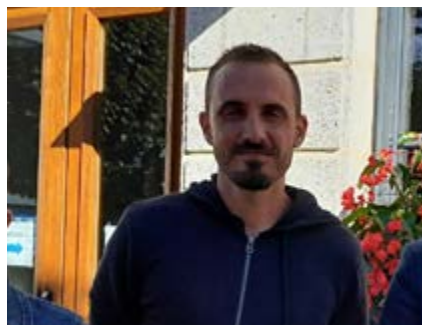
IRÈNE GALBAKIOTIS

Irène Galbakiotis a rejoint la Mairie de Salles le 2 août dernier pour occuper le poste de Directrice du pôle Vie de la Cité. Cette nouvelle direction qui regroupe le service culturel, sports-vie associative, enfance-jeunesse permettra de dynamiser les interactions et favoriser les projets transverses entre ces différentes politiques publiques. Riche d'un parcours à la fois complet de par les fonctions occupées (animatrice, directrice d'accueil de loisirs, responsable enfance-jeunesse et action sociale) et atypique (adjointe en charge des lycées français en Afrique au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), Irène Galbakiotis assure qu'elle s'attachera à remplir ses missions avec le sens du service public qui la caractérise et en mettant à profit ses compétences techniques au service des Salloises et des Sallois.



THOMAS ORSOLANI

Ayant débuté sa carrière au sein de la filière animation en 2003 en Seine-Saint-Denis, Thomas Orsolani a appris et grandi professionnellement, en passant d'animateur à directeur ALSH, de la coordination des ALSH à la direction des Services Enfance et Jeunesse, puis en étant directeur d'un centre social intercommunal. Âgé de 37 ans, ces expériences lui ont permis de diversifier ses champs d'actions, ses compétences ainsi que le travail partenarial et en réseau. Se retrouvant pleinement dans l'ambition éducative portée par la commune de Salles, en particulier œuvrer



pour favoriser la Réussite Éducative des enfants et des jeunes Sallois, la démarche participative de ces publics est l'une des valeurs fortes qu'il partage et il est prêt à la porter avec les différents acteurs éducatifs des territoires, tout en assurant au quotidien la synergie de leurs actions. Il attache également une grande importance à satisfaire les besoins d'intérêt général en donnant du sens à l'action publique. Ainsi intégrer l'équipe du Service Enfance Jeunesse comme coordonnateur, représente pour lui un réel enjeu d'avenir dans lequel il espère que son travail et son honnêteté pourront s'exprimer pleinement. ►

L'URBANISME À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

➔ MISE À DISPOSITION DES AVIS DE DÉPÔTS ET ARRÊTÉS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE



Depuis le 27 août 2021, en vertu du décret n°2021-981 du 23 juillet 2021 portant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalités d'urbanisme, les avis de dépôts, arrêtés de décision, arrêtés d'alignement et de numérotation sont accessibles pour consultation et téléchargement depuis le site internet de la Commune - onglet urbanisme - et sur la borne interactive située à l'entrée de la Mairie.

➔ DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur



instruction sous forme dématérialisée. Ces évolutions répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre, compétente en matière de plan local d'urbanisme, a engagé en 2021 les adaptations nécessaires à cette transformation d'ampleur, en étroite collaboration avec les communes.

Par conséquent, à partir du 1^{er} janvier 2022, il vous sera désormais possible de déposer vos dossiers de demande d'urbanisme directement en ligne, via un guichet unique qui sera accessible depuis le site internet de la commune (www.ville-de-salles.com). Les dépôts format papier seront néanmoins toujours possibles pour les administrés ne disposant pas d'outil informatique (remise en main propre sur rendez-vous ou par envoi recommandé). ▮

ÉVOLUTION DE VOTRE AVIS DE TAXE FONCIÈRE



La loi de finances 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023. Une partie du produit de la taxe d'habitation qui était reversée aux communes ne le sera donc plus. Pour compenser cette perte, les communes percevront désormais le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui était alloué aux départements.

Dès lors, le taux communal devient le résultat de l'addition du taux communal et du taux départemental 2020 de la taxe foncière. Le conseil municipal ayant décidé (par délibération 2021-25 du 12-04-2021) de ne pas augmenter les taux d'imposition 2021 par rapport à 2020, cette modification du taux communal n'a pas d'impact sur le montant de votre taxe foncière 2021.

Pour Salles, sur votre avis de taxe foncière 2020 figuraient le taux communal de 29,98% et le taux départemental de 17,46%. Sur votre avis de taxe foncière 2021, le taux départemental a été supprimé et le taux communal est de $29,98 + 17,46 = 47,44\%$.



NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL : JEAN-MATTHIEU LECOQCQ

Jean-Dany Garnung, conseiller municipal délégué de la liste "Salles naturellement" a remis récemment sa démission. C'est donc au Conseil Municipal du lundi 11 octobre 2021 que Jean-Matthieu Lecocq a pris ses nouvelles fonctions de conseiller municipal.

Il représentera la liste "Salles naturellement" dans l'ensemble des commissions municipales. ▮

DU CÔTÉ DE

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Dans une réelle volonté d'octroyer une place plus importante à la culture, notre médiathèque offre un large choix de supports : livres, CD, jeux, magazines mais également animations et expositions. Une diversité pouvant correspondre le plus possible aux besoins des foyers sallois.

Pierre Brouste-Lefin

**Conseiller municipal délégué
à la culture et au jumelage**

COMMENT LA MÉDIATHÈQUE FONCTIONNE T-ELLE ?

La médiathèque de Salles est un service public municipal dont l'accès est libre. Elle met à disposition du public des livres, des bandes dessinées, des revues, des livres-audios, des CD et des jeux. La consultation sur place est gratuite et ne nécessite aucune inscription. Seul l'emprunt de documents est soumis à inscription.

Elle est composée de 4 espaces :

- **Jeunesse** : albums cartonnés pour bébés, albums classiques, contes, premières lectures, romans jeunesse, livres CD, documentaires, bandes dessinées, mangas, presse;

- **Adultes** : romans, romans policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées, histoire locale, livres audio, presse;

- **Ludothèque** : Plus de 600 jeux sont disponibles sur place ou à emprunter ;

- **Multimédia** : lieu d'apprentissage et d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication : ateliers d'initiation et accès libre.

Le fonds de la médiathèque est régulièrement renouvelé grâce aux achats et au prêt d'ouvrages auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde.





QUELLES ANIMATIONS PROPOSE-T-ELLE ?

Tout au long de l'année, la médiathèque vous propose des expositions, conférences, ateliers, spectacles, heure du conte, animations multimédias, après-midi jeux. Elle assure en dehors des heures d'ouverture au public un accueil et des animations pour les enfants des écoles et du multi-accueil. Chaque année à l'automne, la médiathèque propose des animations (ateliers, film, conférence, spectacle) autour d'une thématique. **N'oublions pas la petite nouveauté 2021: l'installation d'une grainothèque et d'un petit potager** (Cf. le Magazine Municipal du printemps 2021)

COMBIEN D'OUVRAGES AI-JE LE DROIT D'EMPRUNTER ?

6 documents imprimés dont une nouveauté, 3 CD, 1 jeu, 2 revues et ce, pour une durée de 3 semaines. Votre inscription à la médiathèque vous donne également accès à des ressources numériques. Cette offre est composée de magazines, de contes, de films, de documentaires, de musiques, de jeux... en ligne ! **Ma Petite Médiathèque** : des histoires, des tutos, des jeux, des films pour les enfants de 3 à 12 ans ! **Tout**

QUAND EST-CE QUE JE PEUX VENIR À MÉDIATHÈQUE ?

Mardi	14h-18h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-18h
Jedi	9h-12h30
Vendredi	14h-18h
Samedi	10h-13h00/14h-18h

La médiathèque est fermée les samedis matin en juillet et en août, une semaine entre Noël et le nouvel an.

Apprendre : une ressource permettant de se former à son rythme sur plusieurs thématiques (soutien scolaire, code de la route, yoga, premiers secours, cours de musique). **Cafeyn** : plus de 1 000 magazines à feuilleter en ligne, sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. **Storyplay'r** : plus de 800 contes et histoires à lire et parfois à écouter ! **Médiathèque Numérique** : 5 000 films et documentaires à regarder en ligne ou à télécharger. **Assimil** : se plonger dans l'apprentissage des langues, avec une trentaine de langues disponibles. **DiMusic** : 3 millions de morceaux de musique issus de labels indépendants à écouter. **Les Yeux doc** : une sélection de films documentaires français et internationaux, constamment actualisée et éditorialisée.

ET SI JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER ?

La médiathèque c'est aussi une offre à domicile. Elle dispose d'un site internet : www.mediathèque-salles.fr, qui regroupe le catalogue des collections de la médiathèque, les coups de cœur et les sélections des bibliothécaires, le calendrier des animations. Vous pouvez y faire des recherches sur les collections, accéder à votre compte

ET POUR S'Y INSCRIRE, COMMENT FAUT-IL PROCÉDER ?

Pour s'inscrire, il faut :

- Remplir un formulaire d'inscription
 - Présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité
 - Être à jour de sa cotisation.
- Pour les jeunes de moins de 18 ans, une autorisation devra être remplie et signée par les parents ou représentants légaux.

lecteur, faire des réservations, consulter la liste de vos emprunts, demander une prolongation de prêt. Elle propose un service de portage de livres, CD, revues... si vous ne pouvez pas vous déplacer même temporairement.

CONTACT

Médiathèque municipale de Salles
21, allée Félix Arnaudin
05 56 88 72 35
mediathèque@ville-de-salles.com
www.mediathèque-salles.fr

+ D'INFOS

Toute l'information sur ville-de-salles.com, rubrique "Médiathèque municipale"



JEUX CONCOURS

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre soutient la réouverture de ses équipements de loisirs : le cinéma Le 7^{ème} Art et la piscine Le Spadium, en proposant une opération « jeux concours » pour gagner des entrées jusqu'à fin 2021.

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre met en place une opération exceptionnelle pour accompagner ses deux structures intercommunales de loisirs que sont la piscine "Le Spadium" et le cinéma "Le 7^{ème} Art". Tous deux situés à Salles, leur activité a été mise à l'arrêt lors des confinements successifs. L'objectif de cette opération est d'encourager la population locale à reprendre le chemin de ces équipements publics de proximité.

Elle permettra aux habitants du Val de l'Eyre et des communes environnantes de gagner des bons correspondants à différents types d'entrées. Ces bons seront valables jusqu'au 31 janvier 2022 et utilisables uniquement dans ces deux lieux.

Pour les gagner, la population du Val de l'Eyre et des communes environnantes est invitée à participer aux jeux concours sur la page Facebook @cdcvaldeleyre.

POUR LE CINÉMA

Un jeu concours toutes les deux semaines à partir du 14 juillet 2021.

POUR LA PISCINE

Un jeu concours tous les mois à partir du 7 juillet 2021.

+ D'INFOS

Calendrier des tirages aux sorts sur le site

www.valdeleyre.fr, rubrique "Tourisme et Loisirs".

Retrouvez toutes les informations concernant les règlements des jeux-concours et les deux équipements intercommunaux de loisirs : www.valdeleyre.fr/communication@valdeleyre.fr



DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE

Au vu du nombre d'apports de plus en plus importants en déchetterie, notamment au niveau des déchets non valorisables (tout venant ou DIB), il vous est désormais demandé de PRÉSENTER SYSTÉMATIQUEMENT VOTRE CARTE D'ACCÈS au gardien. En effet, en septembre, l'augmentation des DIB entre 2020 et 2021 représentait plus de 1000 tonnes soit 175 000€ de dépenses supplémentaires. Il est donc rappelé que ces déchetteries

sont exclusivement financées et réservées aux particuliers résidents sur les cinq communes du Val de l'Eyre : Belin-Béliet, Le Barp, Lugos, Saint-Magne et Salles.

VOUS HABITEZ LE TERRITOIRE ET VOUS N'AVEZ PAS ENCORE (OU PLUS) CETTE CARTE ?

Demandez-la au gardien, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



DOSSIER

IRRÉGULARITÉS, GESTION DÉFAILLANTE, CONFLITS D'INTÉRÊTS : LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES A RENDU SON RAPPORT

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
D'AQUITAINE, POITOU-CHARENTES

Cour Mably

La Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine a rendu son rapport et ses observations définitives sur le contrôle des comptes et la gestion de la ville de Salles depuis 2012. Sur la période 2014 à 2019, un grand nombre de défaillances ont été relevées, causées d'un contexte social particulièrement dégradé et d'une situation financière tout à fait préoccupante.

Nadège Dosba, 1^{ère} adjointe

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ?

La Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine a rendu en juillet dernier son rapport comportant ses observations définitives sur le contrôle des comptes et la gestion de la ville de Salles depuis 2012. Quels enseignements en tirer ?

Juridictions administratives financières chargées de vérifier les comptes des collectivités locales et de juger des éventuels conflits relatifs à ces comptes, les chambres régionales des comptes (CRC) veillent à la régularité, à la qualité et à la probité des gestions publiques locales. Elles contribuent, par leurs observations de gestion et par leurs avis budgétaires, à l'équilibre des finances locales. Dans le rapport de son étude allant des années 2012 à 2019, aucune recommandation ne concerne la gestion des années 2012 et 2013. En revanche, sur le mandat, allant de 2014 à 2019, la juridiction a émis de très nombreuses remarques. Les magistrats résumant la mandature de M. Dervillé et de sa majorité par « un climat social dégradé, des choix d'encadrement peu orthodoxes, des conflits d'intérêts avérés auxquels s'ajoute un équilibre financier précaire en fin de période ».



UN CLIMAT SOCIAL PERTURBÉ

Au chapitre des ressources humaines, la Chambre régionale des comptes a relevé les causes et les conséquences d'un climat social perturbé et entaché de nombreuses irrégularités. Dans son rapport, voici ce que la CRC a principalement relevé :

- Un climat social perturbé et peu propice à l'exercice serein des missions des agents de la collectivité.
- Une gestion partielle des ressources humaines avec **des promotions entachées d'irrégularités**.
- Un suivi particulièrement défaillant du tableau des effectifs de la commune ce qui ne permettait pas aux élus d'avoir une vision claire des ressources humaines.
- Des heures supplémentaires attribuées irrégulièrement au profit de certains agents.
- Des contentieux relatifs aux ressources humaines ayant un impact important sur le budget de la collectivité.
- Des protections juridiques accordées ou refusées aux agents sans équité.

Dans sa synthèse (voir page 16), la Chambre régionale des comptes résume ainsi la situation : « L'administration municipale a été marquée sur la période par un climat social perturbé, se traduisant notamment par des recours administratifs et judiciaires de la part d'agents de la collectivité. L'instruction de la Chambre a révélé par ailleurs des défauts nombreux dans la gestion de la commune. Des choix d'encadrement effectués selon des procédures parfois peu orthodoxes ne paraissent pas étrangers à ces deux phénomènes. »

DES ÉLU(E)S JUGÉS RESPONSABLES

« **Le Maire et la précédente assemblée délibérante** n'ont pas tiré de conséquence des éléments retenus par le tribunal correctionnel le 28 janvier 2019 qui a déclaré l'infraction de harcèlement moral au travail constituée, décision confirmée en appel le 14 janvier 2021 »

Page 10 du rapport de la CRC.



UNE GESTION FINANCIÈRE DÉFAILLANTE

Concernant la gestion financière de la commune, la Chambre régionale des comptes souligne là encore un grand nombre de défaillances, en voici les principales :

- ▶ **Un manque d'informations claires lors des débats et rapports sur les orientations budgétaires**, ne permettant pas aux élus d'avoir une vision précise du budget de la commune et notamment en matière d'investissements.
- ▶ **Des charges de gestion en hausse de 41%, alors que dans le même temps les produits n'augmentaient que de 27%.**
- ▶ **Une vision pluriannuelle des investissements très insuffisante**, ce qui a entraîné des taux de réalisation relativement bas (inférieurs à 50% en 2016 et 2017).
- ▶ **Une information qui ne permettait pas aux élus de connaître les opérations financées par les emprunts.**
- ▶ Une renégociation de la dette de la commune qui, si elle permet des économies budgétaires jusqu'en 2026, **a rallongé la dette de la commune de sept ans.**

▶ **Des recours à l'emprunt qui ont dépassé le besoin** : « Il est à noter que les emprunts de 2014, 2015 et 2016 ont très largement excédé, de plus de 539.700 €, le besoin de financement de l'exercice, ce qui a participé à la reconstitution du fonds de roulement net global » Page 63 du rapport de la CRC.

DES RAPPORTS D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES LACUNAIRES présentés en conseil par l'ancien adjoint aux finances

« Les données afférentes aux débats d'orientations budgétaires de 2016 à 2019, ne contenaient pas les informations exigées par le code Général des collectivités Territoriales (CGCT) et posaient parfois question sur la fiabilité des données transmises aux élus concernant les équilibres financiers »

Page 43 du rapport de la CRC.

DES MESURES CONCRÈTES POUR RÉTABLIR LA SITUATION AU PLUS VITE

Les conclusions de ce rapport sont sans équivoques, elles mettent en exergue de nombreux dysfonctionnements préjudiciables aux Sallois et inadmissibles de la part d'élus locaux. Depuis juillet 2020, la nouvelle équipe municipale s'attache à répondre à toutes les recommandations émises par la Chambre régionale des comptes par des actions concrètes et des changements de comportement.

Sur la gestion des ressources humaines et les mesures qu'il était urgentes de prendre, l'ancien responsable de l'administration générale avait, dès juillet 2020, été placé en télétravail par la nouvelle majorité afin de protéger ses collègues suite à une condamnation pour harcèlement moral. Un autre agent, éducateur de jeunes enfants, occupait à tort un emploi administratif. Il a été réintégré à son poste au multi-accueil. Ces deux agents ont depuis préféré quitter la collectivité. Par ailleurs un véritable Directeur Général des Services expérimenté a été recruté.

D'autres mesures élémentaires à une bonne gestion du personnel ont été remises en place comme l'arrêt du paiement des heures supplémentaires attribuées sans droit (celles-ci font l'objet dorénavant d'un contrôle strict), un suivi rigoureux du tableau des effectifs de la commune, avec suppression des emplois non-pourvus et ne devant pas être pourvus prochainement pour permettre une réelle transparence et une vision sincère de l'état du personnel. Un règlement d'utilisation des véhicules a également été approuvé par délibération du conseil municipal, après avis du comité technique. Enfin, un travail collégial et participatif a été engagé pour mettre en place l'application des 1 607 heures annuelles à compter du 1^{er} janvier 2022.

Concernant la gestion des finances communales, un rapport d'orientations complet comprenant l'ensemble des annexes

budgétaires a été présenté en conseil municipal, lors du Débat d'Orientations Budgétaires en début d'année 2021.

Depuis l'installation de la nouvelle majorité en juillet dernier, force est de constater que le contexte social s'est nettement amélioré. Le rétablissement d'une politique de ressources humaines saine et juste visant à rétablir une égalité de traitement entre tous les agents municipaux porte ses fruits. Grâce à l'impulsion d'une nouvelle direction, grâce à la qualité du personnel communal et à sa résilience, la situation s'est rapidement apaisée. L'ensemble des services a pu reprendre ses missions et proposer aux Sallois un niveau de service public qu'ils sont en droit d'attendre..

En répondant aux recommandations de la Chambre régionale des comptes, la majorité municipale souhaite tourner rapidement la page de cet épisode peu glorieux qu'a malheureusement subi notre commune. L'heure est arrivée de rendre à notre village et à ses quartiers un quotidien plus serein. ▀

Nadège Dorba:

1^{ère} Adjointe



LIRE LE RAPPORT EN INTÉGRALITÉ

Le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine est disponible en intégralité sur le site internet de la commune www.ville-de-salles.com





SYNTHÈSE DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES NOUVELLE-AQUITAINE

Au cours des dernières décennies, la progression de la population de la commune de Salles est sensible, la barre des **5 000 habitants ayant été franchie en 2007 (5 318 habitants)**, celle des **6 000 habitants en 2011 (6 014 habitants)**, faisant d'elle la commune la plus peuplée de la communauté de communes du Val de l'Éyre.

L'administration municipale a été marquée sur la période par un climat social perturbé, se traduisant notamment par des recours administratifs et judiciaires de la part d'agents de la collectivité. L'instruction de la Chambre a révélé par ailleurs des défauts nombreux dans la gestion de la commune. Des choix d'encadrement effectués selon des procédures parfois peu orthodoxes ne paraissent pas étrangers à ces deux phénomènes.

Le précédent maire, M. Derville, a nommé à la tête de l'administration municipale un agent qui ne détenait pas le grade pour occuper l'emploi fonctionnel de directeur général des services. En 2017, ce « responsable de l'administration générale » a été promu au grade d'attaché bien que la liste d'aptitude de la catégorie A signée par le président du centre de gestion de la Gironde (CDG 33) ne mentionne pas son nom. **Cette nomination a dû être retirée après**

intervention de la sous-préfecture. Le même cadre, ainsi que deux autres pour des montants moindres, bénéficiait de manière récurrente d'un forfait mensuel d'heures supplémentaires irrégulier, d'un cumul d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et d'indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires (IFTTS) dérogatoire et non approuvé par le conseil municipal, et de l'usage irrégulier à titre privé d'un véhicule de service.

Autre situation atypique, les changements répétés de cadre d'emploi et l'absence de déclaration de vacance de l'emploi sur lequel elle était nommée, de la responsable du service « culture & festivités », dont la réintégration dans la filière médico-sociale, en décalage avec ses attributions réelles, a permis la nomination en 2019 en catégorie A. En réponse aux observations provisoires, **le maire nouvellement installé a indiqué que cet agent a été réaffecté au sein du multi-accueil communal à compter du 1^{er} janvier 2021.**

Outre les irrégularités mentionnées pour ces cadres, la gestion des ressources humaines est marquée par diverses autres déficiences : **durée du temps de travail annuelle de 1 568 heures nettement inférieure aux obligations légales de 1 607 heures, autorisations**

d'absence plus largement accordées que la référence des fonctionnaires d'État, absence de contrôle automatisé du temps de travail interdisant la vérification du bien-fondé des heures supplémentaires, carence dans les obligations de déclaration de vacances de postes, attribution contestable de bonifications indiciaires (NBI).

Ces carences dans la gestion des ressources humaines ont d'autant plus d'impact qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une très forte évolution des effectifs, **passés de 79 équivalents temps plein en 2014 à 123 en 2018, corroborée par une augmentation de la masse salariale de plus de 65 % entre 2013 et 2018.**

L'ordonnateur actuel a indiqué avoir entrepris une démarche, en partenariat avec les représentants du personnel, pour **une application effective des 1 607 heures d'ici la fin de l'année 2021 et un alignement du régime des autorisations d'absence sur le dispositif en vigueur dans les administrations de l'État.**

Paul SERRE,
Président de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine. ▀

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



BROKANTIKA

Brocante et antiquités

Passionnée par le mobilier et les objets anciens, ma boutique en ligne sur Ebay est un véritable écrin de trésors de nos aïeux. Sacs, bijoux, objets de vitrine, porcelaine anciennes... Une caverne d'Ali Baba pour amoureux du passé et de ses charmes. Emballage très soigné pour les expéditions, certains objets volumineux sont aussi visibles sur Salles.

Delphine KAYSER

74 route du Lanot

33770 Salles

06 10 71 46 19

Brokantik33 sur Ebay

Brokantika33@gmail.com



DUFAURE CONSTRUCTION

Construction

La société Dufaure construction intervient dans toute la Gironde ainsi que le nord des Landes. Son gérant, Florent DUFAURE, a une dizaine d'années d'expérience dans ce domaine. La société est spécialisée dans les travaux de charpente/couverture et construction bois : terrasse, abris, garage, bardage, mezzanine, parquet, habillage PVC,...

Florent DUFAURE

3 chemin de Sempey

33770 SALLES

07 55 24 23 90

dufaureconstruction@gmail.com

📍 Dufaure Construction



BISTRO DU CHÂTEAU

Restaurant

Restaurant à l'ambiance chaleureuse et décoration soignée. Terrasse ombragée dans un cadre verdoyant. Cuisine fait maison, nouvelle carte d'hiver. Réservation conseillée.

33, rue du Château

05 56 77 11 01



MELYSOON YOGA

Yoga

Professeur de yoga, certifié yoga alliance RYT 200h Gymnaste de haut niveau pendant 10 ans, passionnée de yoga depuis maintenant 7 ans, j'ai décidé de me former pour être professeur de yoga afin de transmettre à mon tour. Je propose ainsi 4 yoga de styles différents du plus doux au plus dynamique : YIN YOGA, RESTAURATIF, HATHA YOGA et VINYASA. Le yoga n'est pas un sport mais une véritable philosophie de vie qui permet de rééquilibrer le corps et l'esprit, de se reconnecter à soi, d'éliminer le stress, de revenir à des choses plus authentiques. Les cours se déroulent à la maison Farol, au 8 rue de la Croix Blanche à Salles, les mardis et vendredis soirs, les samedis matins.

Mélanie PLANTEY

06 19 62 79 03

melanie.plantey@sfr.fr

📍 Melysoon yoga

📍 Melysoon_yoga



M2o PLOMBERIE

Plomberie

La société M2o Plomberie effectue des travaux de type sanitaire mais se spécialise dans le dépannage, le besoin urgent de ses clients lorsqu'ils ont une fuite ou des évacuations bouchées est sa priorité. La société M2o Plomberie intervient autour du Bassin d'Arcachon ainsi que le nord des Landes.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h – Disponible le week-end pour les urgences.

Mégane PÉPE

3 chemin de Sempey

07 52 98 07 03

m2oplomberie@hotmail.com

📍 M2o Plomberie



SYLVIE LART

Naturopathe

Je vous propose des consultations à mon cabinet, sur rendez-vous. La Naturopathie, médecine douce et complémentaire, préventive mais aussi thérapeutique, permet de mieux se connaître et d'être acteur de sa santé avec des moyens naturels, afin d'aider l'organisme à s'auto réguler et se régénérer. Mes outils sont le rééquilibrage alimentaire, la phytothérapie, l'aromathérapie, la gemmothérapie, les élixirs floraux, soins énergétiques... la naturopathie s'adresse à tous les âges et périodes de la vie pour les petits ou grands maux. Je suis également formatrice chez Naturorama et animatrice d'ateliers et conférences.

Sylvie LART

54 route de Peybideau

33770 Salles

06 20 71 61 78

www.sylvielart-naturopathe.com

ON A MARCHÉ SUR LA DUNE !



Cette année, le « centre aéré » de Salles du mois d'août s'est déroulé au Centre de Loisirs des Eclaireurs de Gascogne suite à une convention signée entre la commune et l'association.

Plus d'une soixantaine d'enfants ont pu être accueillis, âgés de 6 à 11 ans. L'implantation du Centre de Loisirs s'y prêtant, ce sont surtout des activités

de plein air qui ont été proposées aux enfants : jeux de piste, d'orientation, chasse au trésor, équitation, canoë, VTC, baignade à Sanguinet, etc... sans oublier la découverte de milieu naturel comme la Dune du Pilat ou l'océan à Biscarrosse. Plusieurs mini-camps à thème ont été organisés pour les plus grands : multi-activités à Hostens, équitation à Mios, canoë sur l'Eyre.

D'autre part, pour la plus grande joie des plus jeunes, 3 ânes en pension au Centre, leur ont permis de découvrir la forêt landaise avec des balades aux alentours.

Cet accueil de loisirs est le fruit d'une collaboration entre l'équipe municipale et le Centre de Loisirs des Eclaireurs, pour le plus grand bien des enfants de la commune. ▀

BERA : NOUVELLE VILLE JUMELÉE AVEC SALLES

Ça y est, c'est signé. La ville de Salles a signé le week-end du 9 octobre dernier une charte de jumelage avec les représentants de la ville de Bera, commune située en Navarre, région d'Espagne toute proche de nous. Cinq représentants de la ville, dont son maire, Aitor Elexpuru Eaña ont été reçus durant tout le week-end. Ils ont été accueillis en musique par l'orchestre de l'Harmonie et en chanson par la chorale Cantal'Eyre.

Nos « jumeaux » espagnols ont ensuite visité notre commune et ses environs accompagnés d'élus, de représentants du comité de jumelage et de la communauté éducative. La charte a été signée le dimanche 10 octobre et a permis de sceller cette nouvelle amitié qui devrait se renforcer au fil des années et des échanges. Merci à Fabienne, Patrick, Mireille et tous les autres membres



du comité de jumelage pour leur implication dans l'organisation de cette rencontre. Merci également à Pierre Brouste-Lefin, notre conseiller municipal délégué au jumelage pour l'organisation de ce week-end. La délégation de Bera est repartie enchantée. ▀

AGIR CONTRE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISES

Un habitant de Salles, passionné de nature, a mis en lumière début août une problématique de notre flore locale en signalant pour la première fois la présence d'ambrosie à feuilles d'armoise.

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement

partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Consciente des enjeux sanitaires et environnementaux, la commune de Salles s'est rapprochée de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et a rencontré début septembre la coordinatrice départementale afin d'être accompagnée dans l'élaboration d'un plan de prévention et lutte contre l'ambrosie.

Des référents territoriaux seront prochainement désignés et formés. Leurs rôles : repérer la présence d'ambrosie sur la commune, informer les personnes concernées par la présence d'ambrosie sur leur propriété des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération et enfin, participer à la mise en œuvre des mesures de lutte. ▮



+ D'INFOS

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : <https://ambrosie-risque.info/>

👉 Si vous pensez avoir trouvé de l'ambrosie, vous pouvez la signaler en utilisant la plateforme suivante : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>



AU REVOIR MONSIEUR LE DIRECTEUR

C'est lors d'un moment convivial organisé par ses collègues au sein même de l'école que se sont retrouvés enseignants, élus, parents d'élèves, DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) et amis pour fêter le départ à la retraite du directeur de l'école Octave Cazauviel, Bruno MALAVIOLE.

Pour célébrer cette retraite, le maire et quelques-uns de ses collègues ont pris la parole avec beaucoup d'émotion pour décrire le travail de cet instituteur qui aura passé 20 ans à la direction de cette école.

Après s'être vu remettre la médaille de la ville pour ses nombreuses années d'engagement au sein de la commune et pour le réel travail partenarial avec les élus durant toutes ces années, c'est également avec beaucoup d'émotion qu'il a fini par prendre la parole pour remercier toutes les personnes présentes et pour les nombreux présents reçus : séjour en Espagne, livres, ... sans oublier, pour l'humour, de nombreux accessoires indispensables à un retraité !

Ainsi tous lui ont souhaité une agréable retraite pour profiter un peu plus de sa famille et des montagnes pyrénéennes qu'il aime tant.

Le tout s'est terminé autour d'un pot de l'amitié et en guitare avec une chanson d'Hugues Aufray « Adieu Monsieur le Professeur », une chanson de circonstance. ▮



CENTENAIRE DE MME YVETTE DUPUCH

Sylvie Dufourcq, adjointe au maire et Annie Moreira, conseillère municipale se sont rendues au Châlet pour remettre un bouquet de fleurs à Yvette Dupuch à l'occasion de ses 100 ans. Née le 7 septembre 1921, toute l'équipe municipale lui souhaite un très joyeux anniversaire. ▮



UNE NOUVELLE TARIFICATION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la commune de Salles s'inscrit dans la démarche menée par l'Etat pour faciliter l'accès à la cantine scolaire, en mettant en place une tarification sociale.

Avant septembre 2021

Le prix du repas pour les enfants scolarisés sur la commune était fixé à 2,80€

À partir de septembre 2021 (et ce pour 3 ans)

Le prix du repas pour les enfants scolarisés sur la commune varie en fonction du quotient familial :

- ▶ S'il est compris entre 0 et 869, le prix du repas s'élèvera à 1€ ;
- ▶ S'il est compris entre 870 et 1009, le prix du repas s'élèvera à 2,60€ ;
- ▶ S'il est supérieur à 1009, le prix du repas s'élèvera à 2,80€.

La mise en place de cette nouvelle tarification s'accompagne du versement d'une aide aux collectivités versée par l'État pendant 3 ans. Cette aide s'élève à 3€ par repas servi au tarif maximal d'1€, depuis le 1^{er} janvier 2021.

LE TRADITIONNEL MARCHÉ DE SALLES

De nouveaux panneaux arborent désormais les entrées de notre commune. Ils mettent en valeur notre traditionnel marché qui se tient tous les jeudis et samedis matins sur la place du Champ de foire. ▶



ENCORE UN FORUM DES ASSOCIATIONS RÉUSSI... VIVEMENT LE PROCHAIN !

Un grand merci aux associations salloises et aux services municipaux pour leur dynamisme, leur bonne humeur et leur présence sur la place du Champ de Foire le samedi 11 septembre, pour un forum au format jamais atteint, avec la présence de 56 stands. La journée a démarré en musique, au son du talentueux orchestre junior de l'Harmonie de Salles.

Au programme : démonstrations, expositions et discussions tout au long de la journée...on ne s'en lasse pas. Les petites nouveautés : présence de la médiathèque et du service sport et vie associative, accueil des nouveaux arrivants au fil de l'eau par les élus. La restauration a été assurée par le Comité de jumelage et l'association de parents d'élèves Les Enfants d'abord. Là encore, nous n'avons pas été déçus. Rendez-vous l'année prochaine même endroit, même heure, pour partager ce moment de convivialité ! ▶



LE SPORT MUNICIPAL FAIT SA RENTRÉE



Cette année encore, les services municipaux organisent le Temps Libre Multisport. Ce dispositif, découpé sur notre territoire en Temps Libre Multisport et Sport Santé Séniors, est initié par le Conseil départemental de la Gironde et a pour objectif de maintenir le dynamisme physique, lutter contre le désœuvrement et favoriser la mixité intergénérationnelle.

Ce double dispositif est organisé en cycles d'environ 3 mois chacun, ce qui permet aux pratiquants de s'inscrire en fonction de leur disponibilité, de leurs préférences ou de leur envie d'expérimenter une activité. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des participants afin qu'un maximum de Sallois puissent bénéficier de ces dispositifs. ▶

+ D'INFOS

N'hésitez pas à vous rapprocher du service sport et vie associative pour de plus amples informations :
sports@ville-de-salles.com
 06 56 88 38 87.



LE RUGBY À XIII FÉMININ À SALLES



L'équipe de France féminine de rugby à XIII en stage dans la région a foulé la pelouse du stade de rugby Raymond Brun, le lundi 23 août et le mercredi 25 août, sous le regard chaleureux des Sallois. Elle se prépare pour la coupe du monde 2021 qui aura lieu en Angleterre du 9 au 27 novembre 2021. Les joueuses seront opposées dans le groupe B à l'Australie, les Îles Cook et la Nouvelle-Zélande.

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Christine CHABRY et Didier POTIER	16/10/2021
Kassandra GONZALEZ CUEVAS et Stephen BAUDET	09/10/2021
Morgane DROUARD et Brice TORRES	02/10/2021
Marie DUONG et Robin PIED	28/08/2021
Marika FARRUGIA et Loïc LEJUEZ	20/08/2021
Valérie VILLETORTE et Nicolas REYNAUD	14/08/2021
Patricia MÉOT et Laurent DUPIN	07/08/2021
Marine FOUINE et Florian FANANAS	07/08/2021
Aline FAMY et Romain GARROT	31/07/2021
Dorianne VERT et Christopher PHILIPPE	24/07/2021
Sarah GRAÇA et Christophe TARDY	24/07/2021
Fanny ARNOULD-LAURENT et Christophe GENESTE	17/07/2021
Catherine MARY et Florent CORBEFIN	15/07/2021
Olivia PEREIRA et José DE FREITAS DOS SANTOS	03/07/2021
Cindy BEN ALI et Steven MOREAU	03/07/2021
Mélanie DELMAS et Julien SURBIER	26/06/2021
Leidiane DA SILVA SOUSA et Alexis BOURDERIOUX	26/06/2021
Aurore BUNOUST-FORGERON et Brice BERGOT	19/06/2021
Karine THOMAS et Michel KATZ	12/06/2021
Maeva TROMMENSCHLAGER et Alison CALIOT	12/06/2021
Mélanie HOUPERT et Tommy MACHADO	05/06/2021
Aurélié FERREIRA et Cyril MOTTET	28/05/2021
Fanny CHÂTEAU et Clément VAURY	22/05/2021
Anne-Sophie MOREIRA et Grégory BARRÈS	15/05/2021

PACS

Elodie VILMIN et Sylvain GARDET	06/10/2021
Aude TELLIER et Thibaut GACOIN	25/08/2021
Sabrina LABARRIERE et David CHATEAU	17/08/2021
Ludvine DURAN et Nicolas CABOS	29/07/2021
Pauline LYOEN et Julien LIVA	22/06/2021
Marie BIENSAN et Benoit IPARAGUIRRE	17/06/2021
Camille BARBAUX et Joris CIPRESSO	07/06/2021
Véronique LÉMERY et Jean LE CALVE	17/06/2021



NAISSANCES

Karen BOUQUET	14/10/2021
Oïhan LAMARCHE	12/10/2021
Lukas BERNARD	10/10/2021
Valentin ATTALI	20/09/2021
Dahlia RICHARDSON COUTURIER	15/09/2021
Charline DURAND	09/09/2021
Athénaïs RAYMOND	02/09/2021
Méline NAVARRE	26/08/2021
Tyméo GERBER	20/08/2021
Emy PIOT	20/08/2021
Emy RAMIN	19/08/2021
Emile VAISY	01/08/2021
Gabrielle GRASSIA	31/07/2021
Clément POILLOT	27/07/2021
Thaïs TARBY SORIANO	22/07/2021
Bréwen BERGÉ	15/07/2021
Thomas MORVAN-POULIZAC	10/07/2021
Rafaél MONTES TEMPIER	09/07/2021
Nino VIDAL	05/07/2021
Aurore FORET	30/06/2021
Maelan LE POULLENNEC NOTTEBAERT	16/06/2021
Wayne FOURRE PAURON	15/06/2021
Leïla MARCHIVE	07/06/2021
Gabrielle SÉJOURNÉ	03/06/2021
Timéo RICAUD SANUDO	30/05/2021
Mahé SCHOULER	25/05/2021
Maël RICARD	18/05/2021



DÉCÈS

Marie CARRASSE veuve ABADIE	07/09/2021
Monique DUCOURNEAU ép. DUBOURG	19/06/2021
Pierre LASSAUGE	17/06/2021
Simone SOM ép. SIHARATH	29/05/2021
Chantal SOURBÉ	17/04/2021
Alain PRIOLEAU	21/01/2021
Louis LABARRERE	29/07/2020

GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Chères Salloises et Chers Sallois,

Fidèles à nos engagements, la commune reste et restera le fil conducteur de nos actions. La crise sanitaire, l'absence de personnels encadrants et le manque de certaines compétences techniques ne nous ont pas facilité le travail. Aujourd'hui, les choses avancent rapidement et nous serons en mesure de présenter un plan pluriannuel d'investissement d'ici la fin de l'année.

Le renforcement de nos équipes communales, notamment dans l'encadrement des services, a assuré une rentrée scolaire sereine, le début de phase de travaux importants pour donner

une vraie qualité à nos infrastructures sportives (rugby, football, gymnase) mais aussi la reconstitution de notre capital foncier et la sauvegarde d'un patrimoine cher au cœur de nos concitoyens.

L'été qui s'achève a été l'occasion de débiter la mise en place d'un plan d'entretien et de rénovation de nos bâtiments. L'étude pour la rénovation de l'école de Lavignolle sera rendue avant la fin de l'année.

Notre implication dans le plan de vaccination grâce à l'appui du Conseil Départemental et le concours de nos médecins et infirmiers(ères), a permis 1575 vaccinations.

Une saison estivale variée et animée a été possible par la volonté des élus et grâce au travail de nos employés municipaux : un personnel municipal soucieux du bon vivre à Salles.

Enfin, le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de toute l'équipe de M. Dervillé a été rendu public et vous avez pu le découvrir en synthèse dans ce numéro. Nous vous rappelons qu'il est disponible en version intégrale sur le site de la mairie.

Nous sommes aussi soucieux dans ce domaine du devoir de mémoire !

GROUPE MINORITAIRE « SALLES, POUR TOUS »

15 mois après l'arrivée de la nouvelle équipe municipale aux affaires, que faut-il en retenir ? **Côté pile**, l'armement de la police municipale sans débat, certains projets prévus par l'ancienne municipalité finissent enfin par être mis en place...

Côté face, c'est la désillusion ! Entre la politique de la terre brûlée (on remet en cause systématiquement le travail des prédécesseurs), des engagements éthiques bafoués (le maire et sa 1ère adjointe embauchent tour à tour leurs enfants à la commune, la nomination d'un déontologue annoncée qui tarde) un sentiment qui monte dans la population

que rien ne bougera, une masse salariale qui explose, des élus d'opposition ignorés, pas même un semblant de démocratie participative.... Le « nouveau monde » tant mis en avant est déjà fatigué avant même d'avoir œuvré ! La rentrée a surtout été agitée avec des faits troublants. Nous apprenons au même moment la démission surprise d'un élu ex-candidat mû dans un silence qui interroge, le classement sans suite de l'enquête relative à l'espionnage informatique qui nous surprend également et la présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes

qui donne de l'inspiration à la quête viscérale de M. le Maire de détruire les femmes et les hommes sans limite et sans lancer d'instructions judiciaires, tout en dénigrement, peu respectueux de la mission d'élu que nous devons mener collectivement pour le bien des Sallois. Sans preuve judiciaire nous ne répondrons plus, nous ne sommes pas les porte-parole de M. Luc Dervillé, lui-même répondra en responsabilité quand il le jugera nécessaire. Nous sommes seulement les porte-parole des Sallois.

GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

Chères Salloises et Chers Sallois,

Pour des raisons qui lui appartiennent, Jean-Dany Garnung a démissionné de son poste de conseiller municipale le 06 septembre 2021. Je tenais par la présente à le remercier de son engagement et de son courage pour les actions qu'il a menées. Derrière l'engagement de Jean-Dany, il y a une équipe et des électeurs qui ont porté avec lui le combat dans lequel il était engagé. Je suis fier aujourd'hui de prolonger ce combat et d'affirmer notre positionnement dans les valeurs qui sont les nôtres.

Notre positionnement est simple : nous

œuvrons pour que la probité et l'équité soient les piliers de la gestion de notre commune. Je crois à la liberté, je crois à la vérité, je crois à l'honnêteté, je crois à l'engagement public au seul service des citoyens et de l'intérêt général, en l'absence de toute considération personnelle, d'enrichissement ou de vanité. Je crois à la vision sur le long terme, la prise en compte de l'intérêt des futures générations. Je rejette les avantages ou les privilèges, quel qu'il soit. Ce sont ces raisons qui sont les éléments fondateurs de notre mouvement et c'est dans ces valeurs que repose le bien-

fondé de nos actions. En tant qu'élu de l'opposition, je serais particulièrement vigilant sur l'utilisation des ressources publiques. Vigilant sur tout ce qui concerne notre économie locale et nos commerçants Vigilant sur les sujets traitant de l'éducation et de la jeunesse, Vigilant sur ce qui concerne le bien vivre et le bien vieillir à Salles. Vigilant sur les mesures concernant le transport et la sécurité.

Jean-Matthieu LECOCCQ

jean-matthieu.lecocq@ville-de-salles.com

AGENDA

DU 19 NOVEMBRE 2021 AU 15 JANVIER 2022

NOVEMBRE

VENDREDI 19 / 10H30-12H

Atelier jeux de société

CCAS de Salles et
la Médiathèque
MAISON AQUILINO

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 /

20H30 - 15H00

Théâtre -

Tous mes rêves

Du Bruit en Couloisses
SDF DU BOURG

DIMANCHE 14 / 13H30

Match Rugby

USS
STADE RAYMOND BRUN

SAMEDI 27

Gala danse

Troupe Rébola
SDF DU BOURG

DÉCEMBRE

MERCREDI 1ER / 9H-14H

**Atelier cuisine -
La table des chefs**

CCAS de Salles
MAISON AQUILINO

DIMANCHE 05 / 13H30-20H00

Loto

Amicale Lanot
SDF DU BOURG

VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12

**Marché de Noël / Téléthon /
Accueil des nouveaux arrivants**

Les élus accueilleront les
nouveaux sallois sur un stand
dédié sous le chapiteau, tout au
long du week-end.

SDF DU BOURG / CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 11 DÉCEMBRE / 18H30

Concert de la Sainte-Cécile

Harmonie de Salles
SALLE DES FÊTES DU BOURG

DIMANCHE 12 / 13H30

Match Rugby

USS
STADE RAYMOND BRUN

MERCREDI 15 / 14H-15H

**Atelier tri sélectif : Sensibilisation
au tri des déchets**

CCAS de Salles
MAISON AQUILINO

MERCREDI 15 / 14H00-21H00

Don du sang

Établissement français du sang
SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

VENDREDI 17 / 14H-15H30

**Atelier Santé : Les maux de l'hiver,
comment renforcer son immunité**

CCAS de Salles
MAISON AQUILINO

VENDREDI 17 / 10H30-12H

Atelier jeux de société

CCAS de Salles et la Médiathèque
MAISON AQUILINO

SAMEDI 18

La ronde de Noël

Raid du champion
STADE RAYMOND BRUN

SAMEDI 18 - DIMANCHE 19

Théâtre

Du Bruit en Couloisses
SDF DU BOURG

DIMANCHE 19 / 13H30-20H00

Loto

Animals'33
SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

MERCREDI 22 / 14H-17H

**Ateliers enfants-parents :
Confection d'un goûter et
atelier créatif, spécial Noël**

CCAS de Salles
MAISON AQUILINO

JANVIER

SAMEDI 8 & DIMANCHE 19

Stage

Tai Chi Chuan
DOJO

DIMANCHE 9 / 13H30

Match Rugby

USS
STADE RAYMOND BRUN

SAMEDI 15 / 11H

Voeux du Maire

SALLE DES FÊTES DU BOURG

Vous souhaitez être informés de toutes les actualités de la commune : inscrivez-vous à la newsletter par mail à communication@ville-de-salles.com

Retrouvez également toutes les informations sur la page Facebook « Ville de Salles » et sur le site internet www.ville-de-salles.com